

Nouvelle ici et nouvelle dans le domaine

Par **chrysalide**, le **02/10/2015** à **14:20**

Bonjour à tous,
j'ai le projet de reprendre mes études malgré mon "grand âge" , en effet j'ai 37 ans et donc j'en aurai 38 passé quand je débiterai en L1 l'an prochain, je souhaite profiter de cette année à venir pour préparer au mieux ma reprise, car après autant d'années sans étudier, je suis consciente que ce sera difficile

je fais actuellement les démarches pour pouvoir étudier à domicile, mais je ne suis pas convaincue que ce soit l'idéal, j'étudie donc toutes les possibilités

j'espère que je ne vous ennuierez pas trop avec toutes les questions parfois "bêtes" que je vous poserai, car je suis consciente que j'ai tout à découvrir, jusqu'au fonctionnement de l'université!

Ma seule alliée pour l'instant est ma MOTIVATION, et ma détermination, pour un rêve un peu fou

merci de m'avoir lue, à plus tard je l'espère sur le forum

Par **Yoh22**, le **02/10/2015** à **15:42**

Je suis actuellement en capacité en droit (ne possédant pas le bac afin de pouvoir aller en L1 par la suite) via le cned et le cavej donc par correspondance et honnêtement les cours sont très bien construits.

Et pour les personnes où il est possible de se déplacer il propose des regroupements afin de pouvoir échanger avec les maîtres de conférences et les autres étudiants.

Si tu as des questions n'hésite pas.

Par **Vad**, le **02/10/2015** à **18:54**

Bienvenu sur forum!

Pas de soucis, il n'y a pas de question bête ici au contraire.

Si tu as quelques points à éclaircir dès maintenant n'hésite pas.

Par **chrysalide**, le **02/10/2015 à 19:07**

Yoh22: oh super pour votre projet! et merci pour ces précisions!
et bien justement après avoir posté mon message j'ai vu que par le cned je pouvais encore tenter la L1 cette année en m'inscrivant à Paris, je pensais qu'il fallait habiter Paris mais apparemment pas du tout, ça a ensoleillé ma journée!
je vais donc tenter le tout pour le tout, ça me coûtera le prix du cned, mais je me dis que si je peux gagner une année, elle ne sera de toutes façons, pas perdue! :)

Jeremy: merci pour l'accueil , j'aurai sûrement plein de questions en effet merci d'avance ;)

Par **Yoh22**, le **02/10/2015 à 19:18**

Oui voilà la seule condition sera de monter à Paris tout les ans pour valider son année / examen. Pour la capacité j'ai payé le prix du cned + 190 euros de frais d'inscription pour la fac et si tu veux le regroupement c'est 100 euros de plus . Mais non obligatoire.
Après le prix de la fac est valable que si tu fait la formation diplômante sinon tu est exonérée de ses frais tout dépend de la continuité ou du projet que tu veux :)
En ce qui concerne les documents délivré j'ai 3 livre de plus de 200 pages concernant chaque matière de la capacité + 3 livres avec des documents et textes de juridictions et exercice que l'on rencontre dans les examens + des enregistrements audio pour compléter les cours écrits. Ainsi que 3 contrôles par matières :) voilà

Par **Yoh22**, le **02/10/2015 à 19:22**

Et il y a une plateforme qui permet également de communiquer entre tout les étudiants participants à ta formation afin de s'entre aider donc sincèrement aucun regret envers cette formation très complète et accessible.

Par **chrysalide**, le **02/10/2015 à 19:40**

merci Yoh22, j'apprécie beaucoup vos explications !
qu'entendez-vous par "regroupement" (les 100 euros de plus?)

oui j'ai vu qu'il faudra monter à Paris pour les examens, mais ce ne sera pas un problème pour moi

je veux effectivement la formation diplômante, mon objectif (si j'y arrive) c'est la Licence de droit, puis Master 1 et si j'y arrive Master 2
pour ensuite tenter l'école pour devenir avocate, c'est mon projet, mais je ne ferme pas la porte à d'autres voies dans le cas où mon idée progresse, ou encore si je réalise que mon

projet initial était trop ambitieux (rapport à mes capacités)

et vous?

Par **Yoh22**, le **02/10/2015** à **20:01**

Le regroupement c'est ce qui consiste à environs une fois par mois un prof fixe une date ou tout les étudiants par correspondances peuvent venir afin de discuter avec le prof sur ses difficulté d'échanger avec les autres étudiants et faire des exercices d'entraînement. Cela coûte 100 euros en plus.

J'ai un peu le même projet et même état d'esprit, niveau profession bien-sûr la magistrature me fait envie mais l'avocature et l'exercice de l'huissier m'attire aussi. Donc un projet ambitieux mais que je me laisse le temps d'approfondir selon mes découvertes et mon niveau. En tout cas bon courage car c'est pas toujours facile de reprendre des études après un certain nombre d'année ou l'école est loin mais je dirai dans le droit que l'avantage c'est que les personnes plus âgées ont une certaine maturité et ouverture sur le monde qui sera une arme de connaissance appréciée et utile que moi avec mes 21 année j'aurai sans doute moins après tout ce travail. Par contre attention je crois que certains concours ont un âge limite et pour ceux et celles où l'âge est dépassé il y a des conditions particulière avec par exemple on rajoute une année par enfant pour une femme après faut se renseigner je ne veux pas dire de bêtise je suis casiment certain de mes propos pour le concours de la magistrature mais pour l'avocature je ne sais pas.

Par **chrysalide**, le **02/10/2015** à **20:09**

ah ok merci! oui vous en aviez parlé, excusez-moi!

je vous encourage également dans votre projet!

ce qui m'handicaperà, sera mon âge, j'en suis bien consciente, mais je me dis que c'est maintenant ou jamais!

oui en effet certaines voies sont réglementées je crois que pour être juge par exemple c'est limité, mais il ne me semble pas que ce soit le cas pour devenir avocat.

si ce n'est pas indiscret, vu votre jeune âge, pourquoi ne pas avoir fait le choix de passer un baccalauréat?

Par **Yoh22**, le **02/10/2015** à **20:22**

Je pense pas pour moi votre âge vous apportera des connaissances et un recul que moi j'aurai pas par exemple. Il faut mieux prendre cela comme une force supplémentaire.

D'accord c'est bon à savoir pour être avocat car je ne le savais pas.

Parce que si vous voulez j'ai travaillé rapidement, j'ai obtenu un bep en restauration puis j'ai travaillé en cdi après mais avec le temps je ne m'épanouissais pas j'ai envie de voir autre chose, de me cultiver et le droit m'ayant attiré et ayant des parents qui ne pouvaient pas forcément ce permettre de financer ces études du coup en travaillant j'ai pu me les offrir. Maintenant je compte me concentrer dans ces études et trouver un travail pendant les vacances scolaire voilà voilà :)

Par **Yoh22**, le **02/10/2015** à **20:23**

Et du coup je me dit que passer un bac ne serait pas aussi enrichissant que cette capacité qui me donnera déjà de bonne base sur le droit pour la l1 après faut que je travail un peu mon orthographe je m'entraîne sur des cahiers puis avec de la volonté et du travail ca devrai aller

Par **chrysalide**, le **02/10/2015** à **20:26**

merci pour vos encouragements !
et bravo pour votre parcours! et vos projets, vraiment il faut se donner des objectifs, vous avez raisons de vous démener ainsi!

un jour vous serez fier de vous!

pour ma part, j'ai fait des études d'infirmières, que j'ai arrêté un peu avant la fin, puis j'ai eu mes 4 enfants, autant dire que cela m'a occupée quelques années, et de retour dans le monde du travail, réaliser que je ne suis plus faite pour cela... la suite reste à venir ;)

Par **chrysalide**, le **02/10/2015** à **20:28**

oui vous avez raison pour le bac vs cette formation, je comprends mieux!

Par **Yoh22**, le **02/10/2015** à **22:35**

Bon au moins vous avez du mérite car c'est pas toujours simple avec des enfants. Bravo :)
En tout cas si besoin d'aide pour les dossiers d'inscription ou autre n'hésitez pas :) après concernant vos future cours je laisse d'autres personnes bien plus avancer que moi pour vous aidez ;)

Par **chrysalide**, le **02/10/2015** à **22:37**

merci encore!!!

Par **Vitamine**, le 12/11/2015 à 02:15

Salut tout le monde,

Bravo les capacitaires : jeunes et moins jeunes, nous sommes tous dans le même bateau. Pour la part, comme indiqué sur mon profil, j'entame cette année la deuxième Capa. Alors, je viens vous encourager et aussi tenter de vous rassurer. Dans mon groupe, il y a vraiment tous les profils (mais je n'étudie pas à distance, je suis inscrite à la faculté de Bordeaux et je suis les cours en amphitheâtre ou en salle). Bref, parmi nous il y a un panel d'âge allant de 20 ans à 60 ans. Je suis au milieu : 40 ans.

Chacun trouve des avantages et des inconvénients à être jeune ou moins jeune, mais l'essentiel de la réussite repose sur la motivation, la régularité du travail et les méthodes. Gregor2, ici, a des liens des instructifs sur toutes les aides dont vous pourriez avoir besoin dans sa signature.

Ensuite, il y a des incontournables que vous pouvez exploiter : tous les sites officiels (Légifrance, Dalloz, sites de la Cour de cassation, du Conseil d'État, du ministère de la Justice et bien d'autres encore) vont vous aider à trouver des infos fiables et utiles pour avoir une lecture qui complètera vos cours et manuels. Soyez réguliers et méthodiques, et ça se passera bien.

Ensuite, sur la question de la mémoire, c'est effectivement une des difficultés rencontrées pour ma part. J'ai pallié ça en forçant encore plus sur la méthode (réécrire mes cours à plusieurs reprises jusqu'à ce que ça rentre). J'ai fini l'année dernière avec un bandage au poignet mais avec une note finale de 15/20 pour l'ensemble des matières. Alors, j'accepte de me faire un peu mal pendant quelques semaines ou mois du moment que ça donne ce type de résultat.

Un dernier mot pour préciser qu'en effet l'expérience peut être un atout pour saisir les choses, mais cela peut aussi être un frein quand on a déjà des idées préconçues et "vulgarisées". Passer d'un langage vulgaire à un langage expert requiert d'être très attentif. J'aborde le droit pénal cette année, et en la matière, je dois me défaire d'un tas d'idées construites sur ce que les médias véhiculent. Soyez justement très vigilants avec les infos diffusées et surtout sur le traitement des infos, car souvent c'est un bouillon de tout et n'importe quoi. En revanche, sur le site de Dalloz vous avez en ligne des actualités tout à fait justes en termes de droit.

Bonne continuation à vous et bon courage.

C'est dur parfois (faut pas se leurrer, hein), mais au final quelle joie !

Par **chrysalide**, le 12/11/2015 à 09:38

bonjour et merci Vitamine pour toutes ces informations!

je vois qu'on a sensiblement le même âge :)

quel courage d'étudier en amphitheâtre!

je suis personnellement ravie de le faire à distance, même si en contre partie d'avantages, cela présente aussi des inconvénients, mais ça me convient mieux, j'ai 5 enfants à charge (dont 4 en permanence à la maison) et je me verrai pas aller à la fac qui est à une heure de

route chaque jour, mais par contre, je suis obligée parfois de faire des recherches qui me font perdre du temps, pour répondre à des questions probablement "simples" , mais à force ça va mieux!

je suis finalement en L1

en quoi consiste les cours de capacité? vous avez les mêmes matières que nous?
ça fait pas doublons avec les L1 et L2 ?

je vous rejoins sur le fait que cela fait beaucoup d'info à retenir! je fais comme vous je prends des notes puis fait des fiches , je me dis bien qu'à force je vais intégrer tout ça!

bravo pour vos résultats! vous pouvez être fière vraiment!

à bientôt au plaisir :)